



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vilnius, le 24 mai 2024

Projet de procès-verbal (en attente d'approbation)

Réf. : ISMLLW 1190 N F 2

PARTICIPANTS :

- M. GRILL (Autriche)
- K. SATZINGER (Autriche – Président du Groupe autrichien)
- M. BENATAR (Belgique)
- H. BOURGEOIS (Belgique)
- L. DE GRAEVE (Belgique)
- S. HORVAT (Belgique)
- J. LEFEVRE (Belgique – Trésorier)
- L. VAN DER VEKEN (Belgique - Secrétaire général & Président du Groupe belge)
- A. VANHEUSDEN (Belgique – Secrétaire général adjoint)
- A. AUBUT (Canada)
- E. BENNETT (Canada)
- M. GLEASON (Canada)
- S. RONDEAU (Canada)
- S. STRICKEY (Canada)
- I. KJAERGAARD PEDERSEN (Danemark)
- M. NIELSEN (Danemark)
- C. RISBJERG (Danemark)
- L. STEVNSBORG (Danemark – Président du Groupe danois)
- I. OJALA (Finlande)
- R. BUELLESBACH (Allemagne)
- T. GIESE (Allemagne)
- U. HÄUSSLER (Allemagne)
- W. HEINTSCHEL VON HEINEGG (Allemagne – Président)
- Ph. HERMES (Allemagne)
- S. OETER (- Président du Comité d'Histoire du Droit Militaire et du Droit de la Guerre)
- K. ROITHMAIER (Allemagne)
- R. BRENNAN (Irlande)
- G. D. COMUNELLO (Italie)
- S. LA PISCOPIA (Italie)
- G. DAMALAKAITE (Lituanie)
- A. SAKOCIUS (Lituanie)
- V. TUMALAVICIUS (Lituanie)
- M. DE BRUIN (Pays-Bas)
- A.J. DE HAAN (Pays-Bas – Directeur du Séminaire pour Conseillers juridiques auprès des Forces armées)
- P. DUCHEINE (Pays-Bas – Vice-président)

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org

- J.P. SPIJK (Pays-Bas – Président honoraire)
- B. E. STUIT (Pays-Bas)
- M. ZWANENBURG (Pays-Bas)
- M. FROSTAD (Norvège)
- M. PACHOLSKA (Pologne – Rédacteur exécutif de la Revue de Droit Militaire et de Droit de la Guerre)
- M. STARZOMSKA (Pologne)
- D. TURNS (Suède)
- C. LEUENBERGER (Suisse – Coprésident du Groupe suisse)
- H. ROUX (Suisse)
- C. BARNETT (Royaume-Uni)
- D. STEWART OBE (Royaume-Uni – Vice-président)
- B. J. HELMS (États-Unis)
- S. HWANG (États-Unis)
- F. ROSENBLATT (États-Unis)

- H. VRANKEN (Secrétariat général – Observateur)
- G. MAES (Secrétariat général– Observateur)

- I. JERUSCENKE (Lituanie - Observateur)
- V. MASLIUK (Ukraine - Observateur)
- K. COBLE (États-Unis - Observateur)

1. Introduction par le Président

Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres de la Société présents à cette Assemblée générale organisée à l'occasion du 23^e Congrès. Il accueille également les observateurs à la réunion.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le Président annonce les points à l'ordre du jour, lequel est ensuite approuvé par l'Assemblée générale (ISMILLW 1185 N E 1 et ISMILLW 1185 N F 1).

3. Rapport de l'Assemblée générale extraordinaire tenue à Florence le 13 mai 2022

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2022 (Référence ISMILLW 1117 N E 3 et ISMILLW 1117 N F 3).

Le Président et le Secrétaire général signeront le procès-verbal approuvé.

4. Rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'association

Le Secrétaire général adjoint présente le procès-verbal suivant du Conseil d'administration à l'invitation du Président :

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
 30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
 RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
 Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org

Introduction

Le présent rapport donne un aperçu des principales activités de notre association internationale organisées après le succès du 22^{ième} Congrès à Florence, en Italie, du 10 au 14 mai 2022. Il décrit également les événements connexes.

Les aspects financiers liés aux activités décrites sont expliqués dans le rapport financier séparé présenté par le Trésorier au nom du Conseil d'administration. Le Conseil de Direction a approuvé les comptes pour l'année 2022, conformément aux statuts antérieurs. L'Assemblée générale sera invitée à approuver les comptes pour l'année 2023, conformément aux nouveaux statuts. Les comptes pour l'année 2024 seront présentés à l'Assemblée générale au printemps 2025.

Événements

Notre Groupe belge a organisé les Vième et VIème conférences 'Silent leges inter arma?' à Bruges, sous les auspices et avec le soutien de notre association internationale. Fidèles à ce qui est devenu une tradition, ces conférences abordent un large éventail de domaines juridiques, allant du droit international humanitaire au droit international des droits de l'homme, en passant par le jus ad bellum, le droit de la mer, le droit des opérations cybernétiques, le droit de l'espace, etc. Les conférences de Bruges organisées en septembre 2022 et septembre 2023 ont pu compter sur une participation massive. L'édition 2023 a battu les records de Bruges en atteignant quasiment le stade de la "salle comble".

Également en septembre 2023, la Société a soutenu la diffusion d'un colloque hybride tenu à Bâle et organisé conjointement par notre Groupe suisse. Dans le cadre de cet événement, le thème de la Suisse au sein du Conseil de sécurité de l'ONU a été abordé. Ce fut l'occasion d'une discussion approfondie sur des questions institutionnelles et de fond relatives au Conseil de sécurité de l'ONU.

Le 13^{ième} Séminaire pour les Conseillers juridiques des forces armées, accueilli par l'Académie militaire américaine, s'est tenu à West Point en juin 2023. À noter que nos hôtes américains ont offert le dîner officiel à tous les participants et des cadeaux aux orateurs, et qu'ils ont pris en charge plusieurs aspects liés à l'appui administratif. L'événement a également bénéficié d'une subvention de 7 500 euros accordée par les Pays-Bas. Avec environ 90 participants internationaux au Séminaire de West Point, on peut parler d'un franc succès. La question des lignes de failles dans les lois de la guerre a été abordée. Les Conseils ont exprimé leur gratitude à l'égard de l'Académie militaire américaine de West Point et du Gouvernement néerlandais pour leur soutien généreux. Sans eux, ce Séminaire pour Conseillers juridiques particulièrement réussi n'aurait pas pu se tenir. L'événement a rassemblé des participants venus du monde entier, allant de l'Autriche, de la Belgique et du Canada jusqu'à des pays comme Chypre, l'Irlande, Israël, le Japon, l'île Maurice, la Pologne, Singapour et le Sri Lanka, en passant par la Suisse, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni et, bien sûr, les États-Unis, pour n'en citer que quelques-uns. On estime que ce soutien reflète des perspectives très prometteuses de collaboration future.

Tous les programmes académiques des événements organisés au cours des dernières années peuvent être consultés sur le site internet.

Sur le plan national, de nombreux groupes nationaux de notre association internationale ont organisé des conférences d'une journée sur divers sujets liés au droit militaire et au droit de la guerre. Le Conseil d'administration souhaite féliciter les groupes nationaux actifs pour leur bilan généralement impressionnant.

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org

Il encourage tous les groupes nationaux à proposer des événements nationaux intéressants à leurs membres, en plus des événements organisés par la Société.

Réunions administratives

Deux Assemblées générales extraordinaires ont eu lieu à Bruxelles en août et novembre 2023, dans le but de modifier les statuts conformément à la législation belge applicable. Ce processus important pouvait être réalisé avec l'aide d'un notaire.

En outre, les conseils de la Société se sont réunis à Bruges en septembre 2022 et 2023, à Vilnius le 21 mai 2024, ainsi qu'en ligne en mai 2023.

Le Conseil d'administration de la Société applique régulièrement une procédure de silence pour examiner les demandes d'adhésion individuelles.

À Bruxelles, le Secrétaire général, le Trésorier, le Secrétaire général adjoint et les membres du Secrétariat général se réunissent régulièrement dans les bureaux du Secrétariat général pour discuter et coordonner les questions administratives quotidiennes.

Publications

La Revue du Droit Militaire et de Droit de la Guerre est en bonne voie. Le Rédacteur exécutif Martyna FALKOWSKA-CLARYS a passé le flambeau en 2024, après avoir occupé ce poste pendant environ 6 ans. Le nouveau Rédacteur exécutif est Magdalena PACHOLSKA. Celle-ci continue à travailler avec les Directeurs de rédaction de la Revue du Droit Militaire et de Droit de la Guerre (Le Dr. Tom RUYSS et le Professeur Vaïos KOUTROULIS).

Le problème des droits de douane sur la revue, qui remontait au BREXIT, est résolu. Tous les exemplaires destinés au marché de l'UE sont désormais imprimés en Allemagne et non plus au Royaume-Uni.

Centre de Documentation

Le Secrétaire général a obtenu un espace supplémentaire pour la collection unique du Centre de Documentation à Bruxelles. Alors que des travaux sont en cours pour améliorer l'accessibilité et la pertinence de la collection, le nouveau Directeur du Centre de Documentation aura un rôle important à jouer dans la modernisation complète du centre.

Projet de recherche

Le lancement effectif de la rédaction d'une deuxième édition du Manuel de Leuven a été reporté, la participation de l'ONU au projet en tant qu'observateur et acteur principal des opérations de paix n'ayant pas encore pu être assurée. Il faudra multiplier et renouveler les contacts avec les dirigeants de l'ONU concernés. Toutefois, lors de sa réunion du 21 mai 2024 à Vilnius, le Conseil de Direction a demandé aux Rédacteurs en chef du Manuel de Leuven de poursuivre le projet dans la mesure où il ne nécessite pas une implication immédiate des experts de l'ONU.

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org

Site internet et médias sociaux

La Société dispose d'un site internet et d'un compte LinkedIn, X et Instagram actifs. Le site internet utilise une bannière de cookies et reprend la politique de confidentialité applicable de la Société. Alors que nos comptes LinkedIn et X ont une audience combinée de plus de 3 500 followers, notre compte Instagram n'a pas encore réussi à en attirer beaucoup.

Le Conseil d'administration se tient à votre disposition pour toute question relative à ce rapport.

Le Trésorier prend ensuite la parole à l'invitation du Président.

Le Trésorier présente les comptes et le bilan de l'année 2023 (diffusés le 17 mai 2024).

Du côté des recettes, il y a de bonnes nouvelles concernant les cotisations des membres. Plusieurs groupes nationaux se sont en effet décidés à payer leur cotisation à l'issue de la réunion conjointe de mai 2023. La ligne 1 (Cotisations) affiche désormais un revenu de 24 516,39 euros.

La ligne 6 (Séminaires) du côté des recettes montre un résultat qui dépasse l'estimation budgétaire. Ce montant comprend une subvention de 7 500 euros reçue des Pays-Bas. Avec environ 90 participants internationaux, le Séminaire de West Point a connu un réel succès. Cela se reflète également dans la ligne 15 (Séminaires), avec un revers de médaille côté dépenses. Celles-ci dépassent effectivement les prévisions, en raison du nombre plus élevé de participants internationaux. Les hôtes américains ont offert le dîner officiel à tous les participants ainsi que des cadeaux aux orateurs. Ils ont également pris en charge plusieurs aspects liés au soutien administratif.

Les lignes 7 et 16 concernent le 23^{ème} Congrès.

La ligne 8 (Autres événements) n'a pas engendré de recettes en 2023, en raison de l'annulation de la Conférence de Muenster initialement prévue en octobre 2024. Les dépenses mentionnées à la ligne 17 (Autres événements) ont été effectuées dans le cadre de la préparation de la conférence de Muenster, programmée à l'époque.

Le Trésorier conclut que le résultat financier global pour 2023 est positif. Cela se reflète dans le bilan de 2023, qui présente des actifs financiers pour un montant d'environ 90 000 euros.

Un membre demande pourquoi le 23^{ème} Congrès a engendré beaucoup plus de dépenses que de recettes. Le Secrétaire général répond que les dépenses concernent principalement des acomptes substantiels versés au Grand Hôtel Kempinski de Vilnius en 2023. Pour avoir une vue globale de la situation, ces chiffres doivent être lus conjointement avec ceux de 2024 avant de pouvoir tirer des conclusions définitives sur le résultat financier du Congrès. La majorité des inscriptions ont été payées en 2024.

Le Président constate qu'il n'y a pas d'autres questions de l'auditoire.

L'Assemblée générale prend note du rapport.

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org

5. Rapport de la Commission d'audit pour l'année 2023

Le Secrétaire général donne lecture de la déclaration de la Commission d'audit, datée du 21 mai 2024, qui confirme que :

- Tous les documents nécessaires étaient présents et toutes les questions ont reçu une réponse pleinement satisfaisante ;
- Les chiffres pour le début de l'année 2023 correspondent à ceux de la fin de l'année 2022 ;
- Les chiffres et les réservations pour 2023 sont corrects ;
- Un grand nombre d'échantillons ont été examinés ;
- Tous les chiffres relatifs aux échantillons ont pu être justifiés dans les livres. Ils attestent d'un travail correct du Trésorier et de M. VRANKEN au Secrétariat général ;
- En plus d'être déchargé, le Trésorier devrait être remercié une fois encore, ainsi que M. VRANKEN, pour le travail professionnel accompli en 2023.

6. Approbation des comptes pour l'année 2023

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'année 2023 et donne décharge au Conseil d'administration pour l'année 2023.

7. Programme des activités futures

Le Secrétaire général adjoint présente le rapport suivant du Conseil d'administration à l'invitation du Président :

La VII^{ième} conférence "Silent leges inter arma ?" se tiendra à Bruges, en Belgique du 17 au 20 septembre 2024. Les grandes lignes du programme sont disponibles sur le site internet de la Société. Il est conseillé aux personnes intéressées de s'inscrire dès que possible, compte tenu du succès de la dernière édition et de la capacité limitée de la salle de conférence (120 personnes).

Conformément à un protocole d'accord signé à Vilnius avec les Émirats arabes unis, une conférence internationale se tiendra à l'hôtel Erth d'Abou Dhabi du 10 au 12 décembre 2024 (arrivées le 9 décembre 2024). De commun accord avec le ministère de la Défense du pays hôte, un programme sera élaboré dans les mois à venir. Le Conseil d'administration a l'intention de distribuer les invitations pour à cet événement dans le courant de l'été.

En concertation avec le nouveau Directeur du Séminaire pour les Conseillers juridiques, le 14^{ième} Séminaire pour les Conseillers juridiques sera organisé en mai 2025. Nous organiserons également l'Assemblée générale annuelle de 2025 dans le cadre de cet événement. Nous informerons tous les membres du lieu et des dates. Le Conseil d'administration profitera également de l'occasion pour présenter les projets pour le second semestre de 2025, pour l'année 2026 et pour les années suivantes. Des informations actualisées seront communiquées sur le Centre de Documentation, les publications, le site internet de la Société et ses comptes de médias sociaux lors de l'Assemblée générale de 2025.

Le Conseil d'administration de la Société souhaite informer les membres de la Société qu'il aimerait commencer à prospecter en vue de trouver un lieu permettant d'accueillir le 24^{ième} Congrès, qui devra être organisé au printemps 2027, compte tenu du caractère triennal de l'activité phare de la Société. Si votre pays

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org

ou votre organisation souhaite discuter de la possibilité d'accueillir le prochain Congrès, n'hésitez pas à le faire savoir au Secrétariat général de la Société.

La phase de rédaction du projet de deuxième édition du Manuel de Leuven sera achevée lorsque la participation de l'ONU unies sera assurée. Toutefois, lors de sa réunion du 21 mai 2024 à Vilnius, le Conseil de Direction a demandé aux rédacteurs en chef du Manuel de Leuven de poursuivre le projet dans la mesure où il ne nécessite pas une implication immédiate des experts de l'ONU. Entre-temps, la diffusion de la première édition des versions anglaise et française du Manuel de Leuven se poursuivra. Cela comprend l'appui à une université d'été annuelle organisée à Bruxelles par la branche de la VUB de l'Association européenne des étudiants en droit (ELSA).

Le Conseil d'administration se tient à votre disposition pour toute question relative à ce rapport.

Le Président constate qu'il n'y a pas de questions de l'auditoire.

L'Assemblée générale prend note du rapport.

8. Situation budgétaire en 2024

Le Trésorier prend la parole à l'invitation du Président.

Le Trésorier présente la situation budgétaire de l'année en cours (situation au 17 mai 2024 - diffusée le même jour).

Il n'y a pas d'inquiétude particulière à ce stade, mais il convient de noter que la conférence très récemment approuvée qui se tiendra à Abu Dhabi en décembre 2024 pourrait justifier/exiger l'augmentation/le dépassement des lignes 8 et 17 relatives aux "autres événements".

Le Président constate qu'il n'y a pas de questions de l'auditoire.

L'Assemblée générale prend note de l'explication donnée par rapport à la situation.

9. Approbation du budget pour l'année 2025

Le Trésorier présente la proposition de budget pour 2025 (diffusée le 17 mai 2024) au nom du Conseil d'administration.

Le Président constate qu'il n'y a pas de questions de l'auditoire.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le projet de budget pour l'année 2025.

10. Élections statutaires

Avant de quitter la salle, le Président demande au Secrétaire général d'introduire ce sujet au nom du Conseil d'administration.

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org

Après l'introduction du Secrétaire général, le Vice-président STEWART OBE annonce que le Conseil d'administration a nommé le Professeur (Em.) Wolff HEINTSCHEL VON HEINEGG pour être réélu en tant que Président de la Société, et qu'il n'a reçu aucune autre candidature pour ce poste.

L'auditoire salue la nomination et le Professeur (Em) HEINTSCHEL VON HEINEGG est invité à regagner la salle sous les applaudissements.

Le Président remercie le Secrétaire général et l'auditoire, et présente les autres nominations approuvées par le Conseil d'administration le 21 mai 2024 assisté par le Secrétaire général adjoint.

Le Colonel Charles BARNETT invite ensuite le Conseil d'administration à joindre les candidats suivants à la liste des membres nominés pour un nouveau mandat de membre du Conseil d'administration :

Colonel Mark DAKERS (Royaume-Uni)

Dr. Agnieszka JACHEC-NEALE (Royaume-Uni)

Général de brigade (retraité) James JOHNSTON (Royaume-Uni)

Le colonel BARNETT confirme que ces trois personnes du Royaume-Uni acceptent de se porter candidates pour un nouveau mandat.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'ajouter ces trois personnes à la liste des candidats à l'élection des membres du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale convoquée à Vilnius, Lituanie, le 24 mai 2024, élit à l'unanimité pour un mandat de trois ans (jusqu'à l'Assemblée générale de 2027) les personnes énumérées ci-dessous pour les fonctions précisées ci-après :

Président : Prof. (Em.) Wolff HEINTSCHEL VON HEINEGG (Allemagne)

Secrétaire général : M. Ludwig VAN DER VEKEN (Belgique)

Vice-présidents : Général de brigade (retraité) Darren STEWART OBE (Royaume-Uni)

Général de brigade et Prof. Paul DUCHEINE (Pays-Bas)

Mme. Petra DITRICOVA (République tchèque)

Dr. Maurizio BLOCK (Italie)

Trésorier : Colonel BAM (retraité) Jacques LEFEVRE (Belgique)

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org

+++

Premier Vice-président : Général de brigade (retraité) Darren STEWART OBE
(Royaume-Uni)

+++

Membres du Conseil de Direction : Prof. Emiliano Jerónimo BUIS (Argentine)

Dr. Lilit YEREMYAN (Arménie)

Prof. Cameron MOORE (Australie)

M. Marco GRILL (Autriche)

Dr. Karl SATZINGER (Autriche)

Prof. Stanislas HORVAT (Belgique)

Mme. Laurence DE GRAEVE (Belgique)

M. Ludwig VAN DER VEKEN (Belgique)

Colonel BAM (retraité) Jacques LEFEVRE (Belgique)

M. Alfons VANHEUSDEN (Belgique)

Mme. Antoaneta BOEVA (Bulgarie)

Colonel (retraité) Jonas HIEHIES (Cameroun)

Commandant Kathryn AUBREY-HORVATH (Canada)

Capitaine de corvette Amélie AUBUT (Canada)

Mme. Petra DITRICOVA (République tchèque)

M. Lars STEVNSBORG (Danemark)

M. Ilkka OJALA (Finlande)

Dr. Tobias VESTNER (GCSP)

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org

M. Ulf HÄUSSLER (Allemagne)

Prof. (Em.) Wolff HEINTSCHEL VON HEINEGG (Allemagne)

Prof. Stefan OETER (Allemagne)

Dr. Alexander PORETSCHKIN (Allemagne)

Colonel Richard BRENNAN (Irlande)

Dr. Maurizio BLOCK (Italie)

Colonel & Prof. Sebastiano LA PISCOPIA (Italie)

Mme. Gabija DAMALAKAITE (Lituanie)

Président honoraire Willy DAHL (Norvège)

Dr. Camilla G. COOPER (Norvège)

Dr. Martyna FALKOWSKA-CLARYS (Pologne et Belgique)

Dr. Marika ERICSON (Suède)

Dr. David TURNS (Suède)

Colonel Christophe LEUENBERGER VERZASCONI (Suisse)

Colonel Carl MARCHAND (Suisse)

Général de brigade Hugo ROUX (Suisse)

M. Marnix ALINK (Pays-Bas)

Général de brigade & Prof. Paul DUCHEINE (Pays-Bas)

Commandant Dr. Martin FINK (Pays-Bas)

Prof. (Em.) Terry D. GILL (Pays-Bas)

Colonel (Ret.) Ben KLAPPE (Pays-Bas)

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org

Président honoraire & Général de brigade (retraité) Jan Peter SPIJK (Pays-Bas)

Colonel Charles BARNETT (Royaume-Uni)

Colonel Mark DAKERS (Royaume-Uni)

Dr. Agnieszka JACHEC-NEALE (Royaume-Uni)

Général de brigade (retraité) James JOHNSTON (Royaume-Uni)

Dr. Aurel SARI (Royaume-Uni)

Général de brigade (retraité) Darren STEWART OBE (Royaume-Uni)

M. Michael W. MEIER (Etats-Unis)

Lieutenant-colonel (retraité) & Prof. Franklin ROSENBLATT (Etats-Unis)

Prof. Michael N. SCHMITT (Etats-Unis)

M. Roland TROPE (Etats-Unis)

+++

Directeur des publications : Dr. Magdalena PACHOLSKA (Pologne)

Directeur du Séminaire pour les Conseillers juridiques auprès des Forces armées :

Colonel Richard BRENNAN (Irlande)

Président de la Commission pour le Droit international humanitaire :

M. Michael W. MEIER (Etats-Unis)

Président de la Commission pour le Droit pénal et disciplinaire :

Lieutenant-colonel (retraité) & Prof. Franklin ROSENBLATT (Etats-Unis)

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org

Président de la Commission pour l'Histoire du droit militaire et du droit de la guerre :

Prof. Stefan OETER (Allemagne)

Président de la Commission pour le Droit des opérations maritimes et aériennes :

Capitaine (N) Gianmatteo BREDA (Italie)

Président de la Commission pour le Droit des marchés publics de la Défense :

M. Roland TROPE (Etats-Unis)

Membres de la Commission d'audit: M. Lars BJORKHOLT (Norvège)

Commandant Davide GIOVANNELLI (Italie)

En ce qui concerne le poste de Directeur du Centre de Documentation, l'Assemblée générale donne à l'unanimité mandat au Conseil d'administration de trouver et de désigner un candidat approprié dans les meilleurs délais.

Le Président félicite tous les titulaires élus et réélus et se réjouit de travailler avec eux au cours des trois prochaines années. Le Président précise qu'il ne sera pas candidat à la réélection à la présidence de la Société en 2027.

11. Divers

Le Président honoraire SPIJK déclare parfaitement se souvenir du jour où, en 2018, il a transmis la présidence de la Société à Lisbonne au Prof. (Em.) HEINTSCHEL VON HEINEGG, et qu'il est très heureux de voir que la Société est en si bonne forme.

Le Colonel BARNETT recommande de commencer rapidement à préparer les nominations pour les élections statutaires de 2027. Le Président convient que ces nominations devraient en effet être préparées suffisamment à l'avance. Le Colonel BARNETT recommande également d'explorer davantage de possibilités de collaboration pour l'organisation de futurs événements. Deux groupes nationaux pourraient notamment collaborer en vue de soutenir une conférence de la Société.

12. Prochaine Assemblée générale

La prochaine Assemblée générale aura lieu en mai 2025 à l'occasion du 14^{ième} Séminaire pour Conseillers juridiques auprès des forces armées. Plus de détails suivront en temps voulu.

Le Président,

Le Secrétaire général,

Mailing address & Seat/Adresse de correspondance & Siège :

International Society for Military Law and the Law of War – Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre
30, Avenue de la Renaissance – 1000 Bruxelles/Brussels – Belgique/Belgium
RPR Brussels / RPM Bruxelles – BCE 0433.914.850
Tél. : +32 472 80 76 09 – E-mail : brussels@ismllw.org – Site web : www.ismllw.org